



Elaboration du SCoT
Débat sur le Projet d'Aménagement
Développement Durables
28 septembre 2018



SCoT de la Communauté des
Communes de la Haute-Saintonge



- Une **vision du territoire** à 20 ans pour l'ambition d'un projet politique
- Un **document d'aménagement et d'urbanisme** qui détermine des objectifs cohérents pour les politiques du logement, développement économique, mobilité, services et équipements, espace naturel et agricole, énergies renouvelables...

DIAGNOSTIC

Comprendre le fonctionnement du territoire : forces, faiblesses, opportunités pour organiser l'avenir ✓

PADD

Projet de territoire fixant les grands axes stratégiques sur toutes les thèmes du développement

DOO

Orientations et objectifs pour concrétiser le PADD



Juin 2017



Diagnostic et état initial de l'environnement

Séminaire diagnostic

Octobre 2017



Prospective et scénarii

Séminaire scénarii

**Avril-Septembre
2018**



**Projet d'Aménagement et de Développement
Durables**

**Septembre à Avril
2019**



Document d'Orientations et d'Objectifs

**Avril
à Décembre 2019**

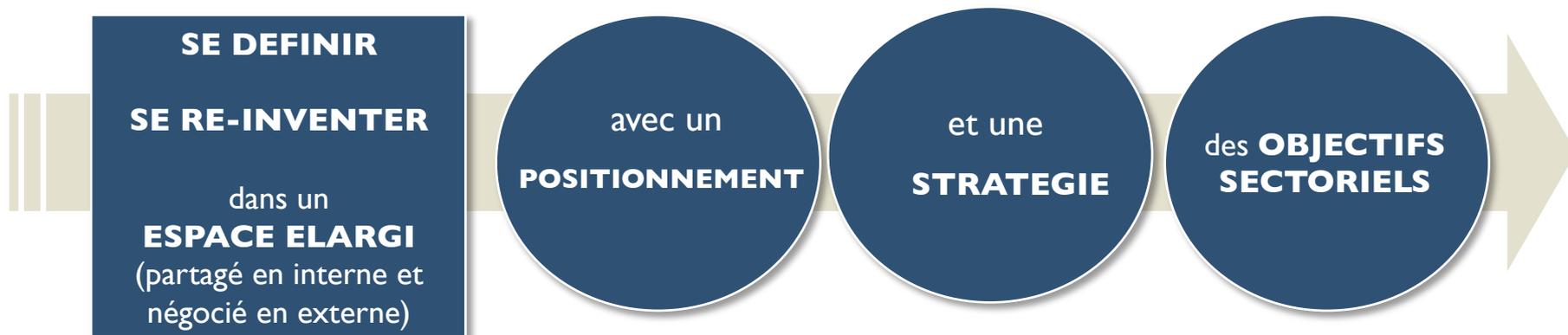


**Consultations, enquête publique et
approbation**



- **Les étapes de la construction du PADD :**
 - ✓ Séminaire scénarios prospectifs
 - ✓ Ateliers thématiques
 - ✓ Présentation des axes du PADD et objectifs

Le PADD : Un projet de territoire « politique »





LE PADD

Projet d'Aménagement et de
Développement Durables

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE



TIRER PARTI D'UN POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉ

Un **espace d'articulation** au cœur de la Région Nouvelle Aquitaine, entre la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde.

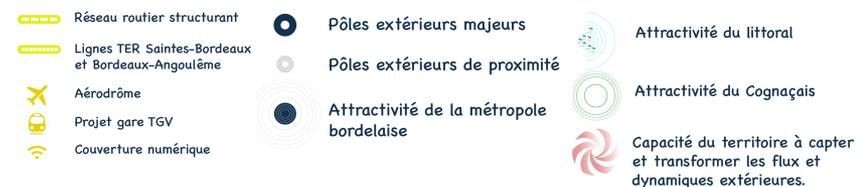
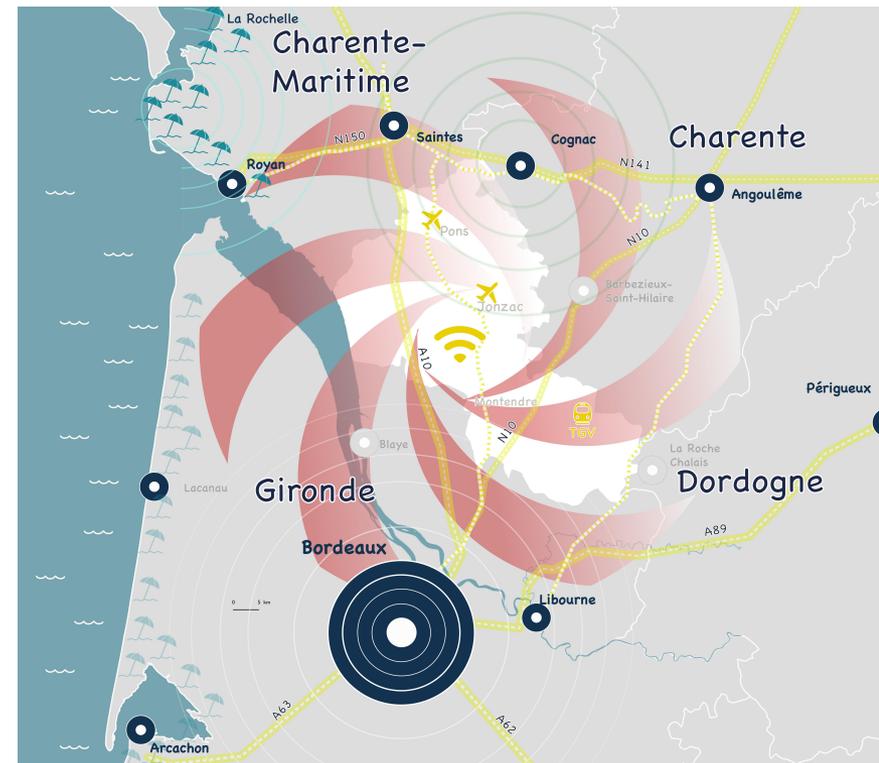
Un positionnement géographique renforcé par les **réorganisations administratives récentes**.

qui **tire parti de ces proximités** avec le littoral de Charente Maritime, la métropole Bordelaise, le Cognçais...

qui s'appuie sur **un bon maillage d'infrastructures**, une **couverture numérique bien engagée** et des potentiels de développement multimodal.

qui capte et mobilise les différentes opportunités en valorisant **les complémentarités et synergies territoriales**.

Il s'affirme comme un territoire rural énergique et dynamique.



POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE



REVENDIQUER LA RICHESSE DE SES RESSOURCES ET LA RECONNAISSANCE D'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Un territoire disposant d'une **grande diversité de ressources naturelles, écologiques, paysagères et patrimoniales**.

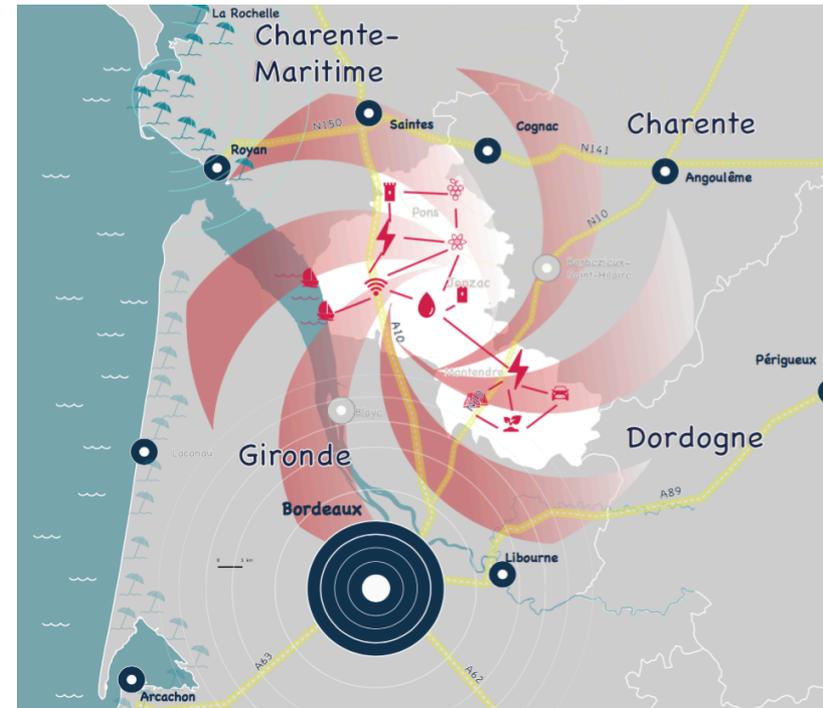
...qui recherche un **équilibre et une symbiose entre le développement et la préservation de ses ressources** qui sont l'essence même du territoire.

Un territoire plein d'énergies reconnu Territoire à Energie Positive et Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte..

... qui se distingue par **son action en faveur de la transition énergétique**

Un ambassadeur de la production énergétique locale

... qui appréhende **l'énergie comme une ressource** à part entière et développe un **mix énergétique territoriale** grâce au développement des **énergies renouvelables**.



- | | | | | | |
|--|--------------------------|--|-----------------------|--|-------------------------------------------------------------------|
| | Diversité des paysages | | Filière bois | | Filières locales reconnues, savoir-faire et capacité d'innovation |
| | Richesse patrimoniale | | Thermalisme/bien être | | Innovation numérique |
| | Filière viniviticole | | Activités nautiques | | Appui technologique |
| | Diversification agricole | | Véhicules du futur | | Catalyseur des énergies locales |
| | Production énergétique | | Aéronautique | | |

LES AXES :



Valoriser la qualité de vie du territoire par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement.

Renforcer l'attractivité économique pour un territoire entrepreneurial et innovant

Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.

Valoriser la qualité de vie du territoire par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement.



1. Préserver et valoriser le cadre paysager et naturel.

- Poursuivre la valorisation et le renforcement de l'ensemble des ressources environnementales et naturelles.
- Protéger et mettre en scène les paysages emblématiques et identitaires du territoire
- Poursuivre les actions d'éducation et de sensibilisation à l'énergie, la biodiversité et l'environnement.

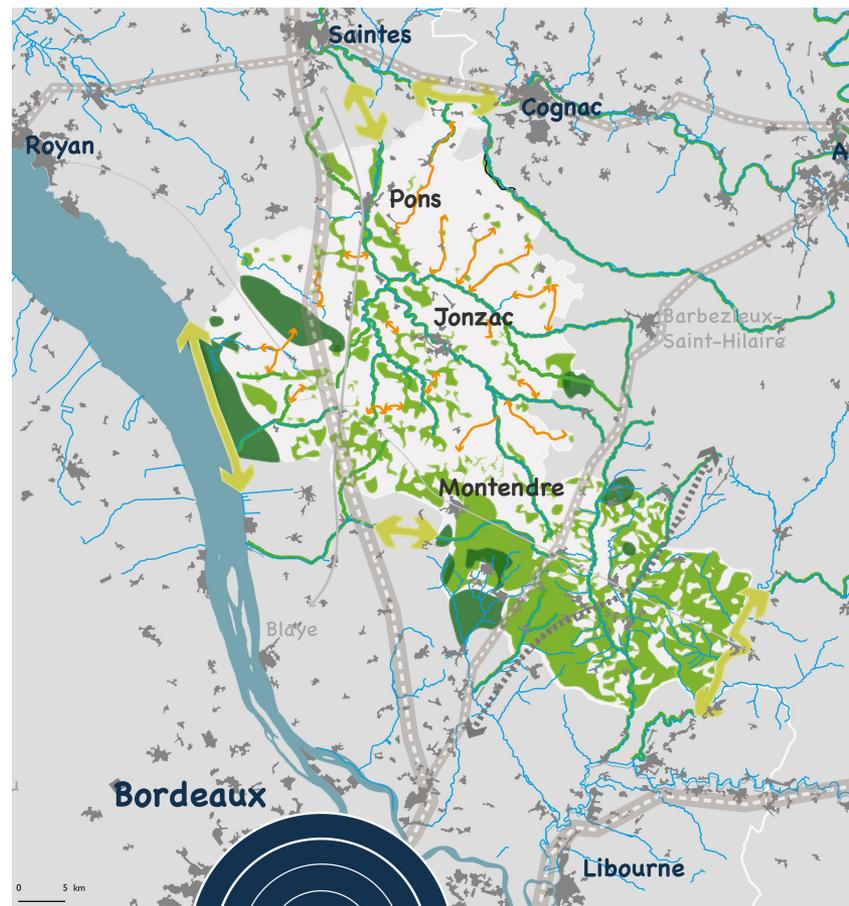
2. Préserver la biodiversité tout en mobilisant de façon durable les ressources

- Préserver les continuités écologiques
- Veiller à une gestion intégrée des espaces à enjeux écologiques et les activités éco-responsables.
- Gérer durablement le littoral, espace emblématique du territoire.

3. Poursuivre les objectifs d'adaptation au changement climatique et les actions en faveur de la transition énergétique.

- Réduire la consommation énergétique tout en répondant aux besoins de la population et des activités
- Poursuivre l'exploitation du potentiel énergétique du territoire.
 - Un objectif de production d'énergies renouvelables de 50% de la consommation du territoire à horizon 2030.
- Encourager une gestion intelligente de l'énergie.
- Accompagner les initiatives d'écologie industrielle et d'économie circulaire.

4. Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes face aux risques et nuisances.



Armature naturelle du SCOT

Réservoirs

- Espaces naturels remarquables
- des milieux à protéger
- Espaces naturels de gestion durable
- différents usages à concilier
- Cours d'eau principaux
- des continuités latérales et longitudinales à maintenir

Corridors

- Corridors écologiques
- des principes de liaisons à décliner
- Grands corridors limitrophes
- une responsabilité partagée avec les territoires voisins

Principaux obstacles

- Autoroutes
- Autres routes
- LGV
- Urbanisation

Renforcer l'attractivité économique pour un territoire entrepreneurial et innovant.

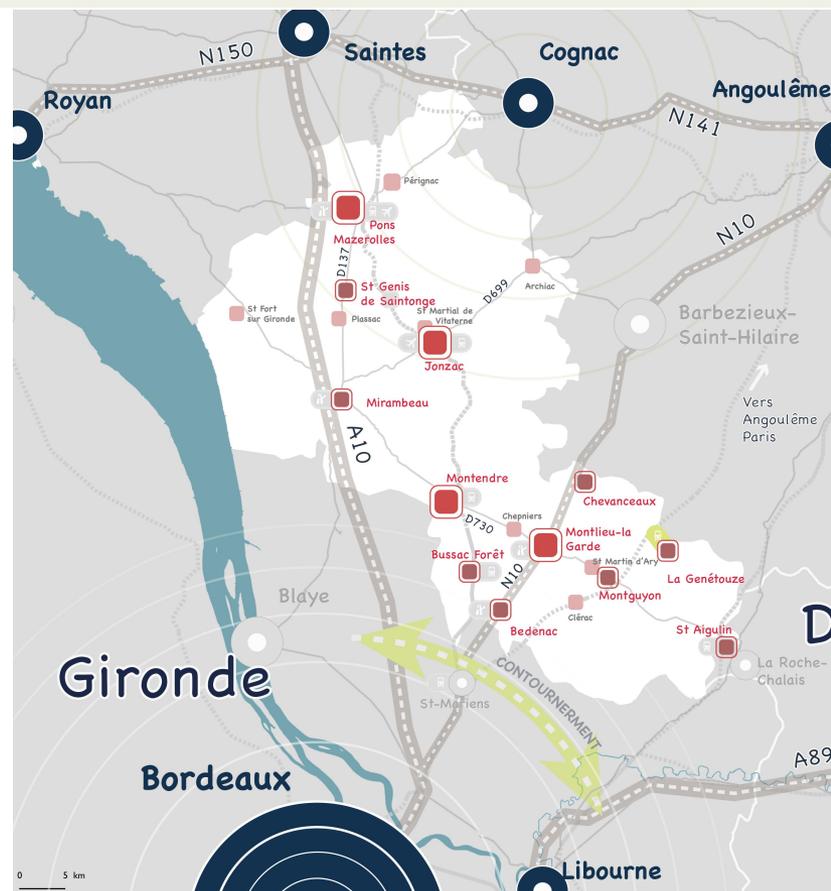


1. Organiser le développement économique

- S'appuyer sur les infrastructures de transport pour structurer le développement économique du territoire.
- Permettre la digitalisation de l'économie.
- Encourager la mutualisation et chercher à mettre en synergie les entreprises entre-elles.
- Veiller à la préservation des savoir-faire et un accès à la connaissance par la formation.

L'armature économique :

- **Les pôles stratégiques de développement économique** : Ils ont vocation à **renforcer leur rôle de locomotive du développement économique territorial.**
- **Les pôles d'irrigation** : ils se répartissent sur le territoire dans une **logique d'équilibre territorial et de renforcement de l'emploi local en complémentarité des pôles stratégiques.** Ils ont vocation à conforter leur rôle de relai économique.
- **Les pôles de proximité** : il s'agit de polarité locale assurant une offre de proximité, notamment pour l'artisanat. Ils ont vocation à être maintenu tout en assurant **la complémentarité avec les activités au sein du tissu urbain** dans un objectif de redynamisation des centres et de maintien de la vitalité rurale.



Armature économique du SCOt

Renforcer l'armature économique pour une irrigation économique du territoire :

- Pôle stratégique
- Pôle d'irrigation
- Pôle de proximité
- Maillage routier
- Maillage ferroviaire
- Projets :
 - Contournement de la métropole
 - Gare du Neuvicq

Renforcer l'attractivité économique pour un territoire entreprenant et innovant.



2. Diversifier et renforcer la lisibilité des espaces économiques

- **Adapter et qualifier les zones existantes.**
- **Développer une offre nouvelle répondant aux attentes des porteurs de projet.**
 - Nouvelles disponibilités foncières
 - Poursuite de la diversification de l'offre immobilière
 - Développer les tiers lieux

3. Amplifier l'offre thermale et diversifier les activités éco-touristiques.

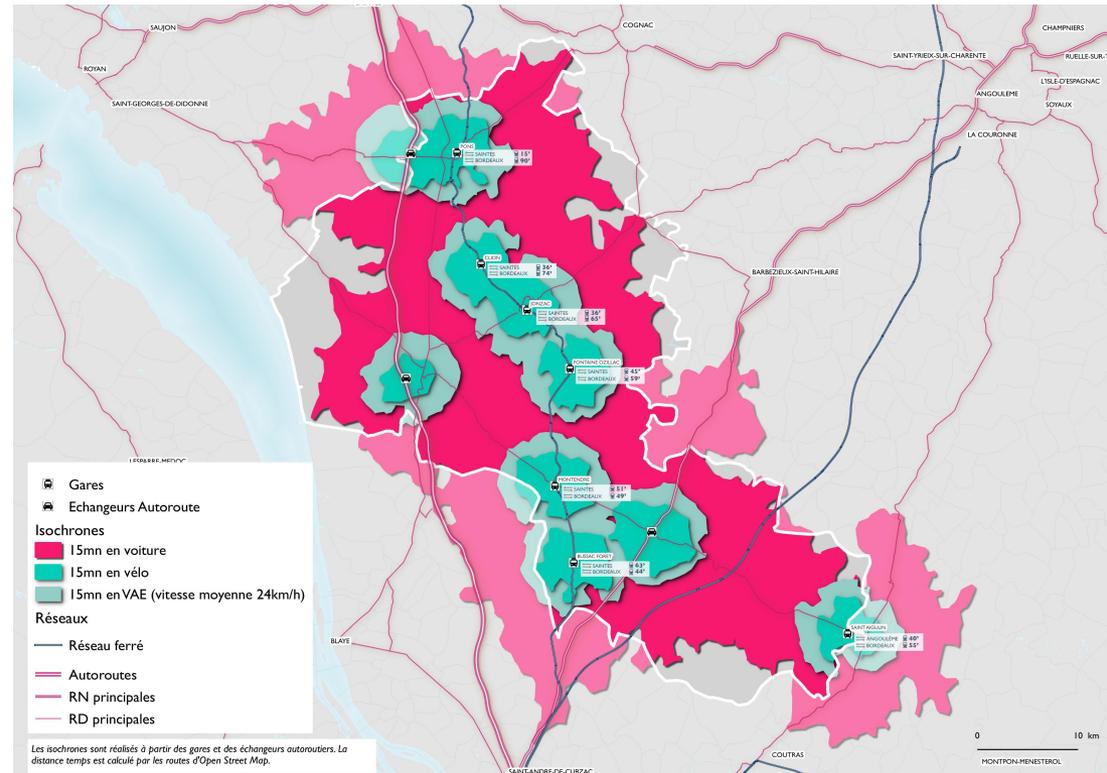
- **Amplifier la vocation thermale et la destination bien-être** en accueillant près de 25 000 curistes à horizon 10 ans.
- **Mettre en réseau les différents attracteurs touristiques en s'appuyant sur l'offre itinérante**, les nouvelles technologies et les innovations numériques pour offrir une « expérience » touristique unique.
- **Diversifier l'offre d'hébergements**
- **Développer et structurer une offre de tourisme d'affaires**

4. Soutenir les filières économiques existantes et émergentes.

- **Pérenniser la filière viticole et agricole**
- **Accompagner la filière énergétique et le développement des énergies renouvelables.**
- **Soutenir l'artisanat local et valoriser les initiatives d'innovation artisanale** et notamment la filière écoconstruction en lien avec sa politique de transition et de rénovation énergétique
- **Valoriser la filière bois**
- **Contribuer au foisonnement économique régional et à l'émergence de nouvelles filières.**

1. Accompagner les pratiques de mobilité à toutes les échelles.

- Offrir des solutions de mobilité pour les habitants à toutes les échelles.
- À l'échelle locale, par le développement de l'éco mobilité et de ses services adossés, l'aménagement et la sécurisation des modes doux.
- À l'échelle régionale, par le renforcement du cadencement TER sur les lignes Saintes-Bordeaux et Angoulême-Bordeaux, le développement d'une offre alternative par bus ou par navette fluviale, le développement d'aire de covoiturage
- À l'échelle extrarégionale, par le développement des activités de l'aérodrome de Jonzac, l'ouverture d'un arrêt TGV en gare du Neuvicq sur la ligne Paris-Bordeaux.



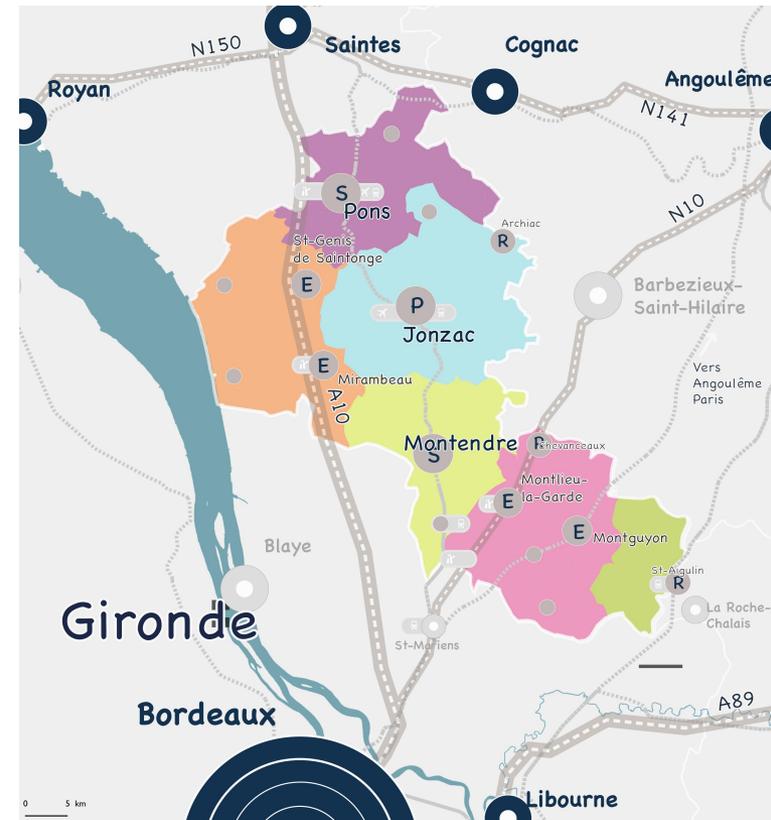
- Concevoir une politique de mobilité cohérente avec l'aménagement du territoire et la stratégie de déploiement des activités économiques et de emplois.
- Accompagner le développement de l'éco-mobilité.
- Capitaliser sur les mobilités touristiques

2. Renforcer la lisibilité des espaces de vie et organiser la complémentarité des pôles.

- S'appuyer sur l'armature urbaine multipolaire pour garantir un équilibre territorial.

L'armature urbaine est issue du croisement des données démographiques, de l'emploi et de l'offre d'équipements, confirmée par la donnée de consommation électrique des foyers et des activités.

- Centralités principales
 - Centralités d'équilibre
 - Centralités relais
 - Communes rurales relais
 - Communes rurales
-
- Redynamiser les centres et les centres-bourgs en renforçant la mixité fonctionnelle et d'usages dans les centres
-
- Développer une offre culturelle, récréative, vivante et nomade.



Armature urbaine du SCOT

Une armature multipolaire :

- | | | | |
|--|------------------------------------------------------------|--|------------------------|
| | Centralité principale
Pôle de Jonzac | | Centralité d'équilibre |
| | Centralité secondaire
Pôle de Pons
Pôle de Montendre | | Centralité relais |
| | | | Commune rurale relais |
| | | | Autres communes |



3. Répondre aux besoins actuels et futurs des ménages en matière de logement.

- Répondre aux exigences plurielles des hommes et des femmes vivant sur le territoire par une typologie de logements variés
- Répondre aux enjeux de vieillissement de la population par l'adaptation des logements à la perte d'autonomie favorisant le maintien à domicile, par une offre alternative aux EHPAD par des solutions adaptées et de nouvelles formes d'hébergements (béguinage, foyers seniors, village seniors..).
- Répondre aux attentes des jeunes ménages dans leurs parcours résidentiels (location, primo-accession, accession aidée..), mais aussi dans la typologie des logements (T1, T2, T3).
- Répondre aux enjeux de mixité sociale, et d'accès aux logements pour les ménages modestes.



- Une progression de population de 18500 à 20500 habitants supplémentaires à l'horizon 2040.
- Un **besoin d'environ 500 logements / an soit près de 10 000 logements à horizon 2040.**



- Engager une politique volontariste de remobilisation du parc ancien et de rénovation urbaine.
 - Améliorer la performance énergétique du parc ancien et encourager la construction durable.
 - Limiter la consommation d'espace à vocation résidentielle.
 - **Objectif** de réduction par 2 du rythme de la consommation d'espace passée (SRADDET).
4. **Amplifier l'offre de santé autour du centre hospitalier de Jonzac et des nouvelles perspectives offertes par la e-santé.**
5. **Accompagner les mutations du commerce d'aujourd'hui et de demain.**
- Rechercher une **complémentarité entre grand commerce et commerce de proximité.**
 - S'adapter aux nouveaux modes de consommation en anticipant et accompagnant les nouvelles formes de commerces.